

M. le ministre de l'Instruction publique relativement à la rédaction d'un dictionnaire géographique de la France.

M. Debombourg présente la première partie de son Atlas historique du département de l'Ain, et donne à cet égard des explications intéressantes.

Les cartes dont se compose l'ouvrage, démontrent de la manière la plus claire et la plus ingénieuse, les modifications que chaque siècle a apportées dans la division des fiefs ou seigneuries qui possédaient et gouvernaient ce beau pays.

A l'arrivée de César dans les Gaules, dit M. Debombourg, le département de l'Ain était occupé par cinq peuples différents dont le grand capitaine nous a conservé les noms dans ses Commentaires. Ce sont les Helvètes, les Séquanes, les Ambarres, les Allobroges et les Ségusiaves. L'auteur de l'Atlas croit être parvenu, à force de travail, à déterminer les limites du territoire de chacun de ces peuples.

Lorsque la Gaule fut réunie à l'Empire, Auguste s'occupait d'en faire une nouvelle division, et le département de l'Ain fut compris dans la province *Lyonnaise*. C'est alors qu'y furent tracées les grandes voies romaines dont M. Debombourg a retrouvé les directions.

Le commencement du V^e siècle vit arriver les Burgondes qui, après avoir passé le Rhin, s'établirent sur la rive gauche de ce fleuve, puis, s'étendant de conquête en conquête, finirent par envahir le département de l'Ain qu'ils possédaient déjà en entier, l'an 500.

Après la victoire que les successeurs de Clovis remportèrent sur les Burgondes, le département de l'Ain fit partie, à différentes reprises, des royaumes d'Orléans, de Paris et de Bourgogne. Depuis l'an 691, il obéit aux maires du palais de la maison d'Héristal. L'histoire, dit l'auteur, ne nous a pas conservé les détails de tous les troubles qu'y occasionna la